

Note explicative pour s'inscrire aux périscolaires de Sauer-Pechelbronn



FÉDÉRATION DES
MAISONS DES JEUNES
ET DE LA CULTURE
D'ALSACE

Chers parents,

Pour inscrire la 1^{ère} fois votre enfant à nos accueils périscolaires et des mercredis, voici les étapes à suivre :

1. Pour votre information, téléchargez et conservez les documents suivants :
 - **Règlement intérieur 2020/21** : document détaillé vous informant du fonctionnement et des règles à respecter au sein du périscolaire
 - **Infos familles mandat prélèvement SEPA** : modalités pour mettre en place le prélèvement automatique des factures périscolaires (mode de paiement conseillé)

2. Pour constituer votre dossier, téléchargez et complétez les documents suivants :
 - **Règlement intérieur 2020/21** : Le talon réponse du règlement intérieur
 - **Fiche inscr_2020/21_PERI SAUER PEHELBRONN** : Formulaire pour l'inscription aux périscolaires de Sauer-Pechelbronn
 - **FicheSanitaireLiaison-formulaire** : document obligatoire exigé par la DRJSCS (Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale)
 - **RGDP autorisation Belami enfants Formulaire** : attestation pour la protection des données personnelles

3. Pour compléter votre dossier, transmettez aussi les documents suivants :
 - Attestation d'assurance pour 2020/21 (à fournir au plus tard à la rentrée scolaire de septembre)

4. Les dossiers complets sont à nous transmettre **avant le 29 juin 2020, par mail à l'adresse suivante : tania.sorgius@sauer-pechelbronn.fr ou par courrier à l'adresse suivante :**
C.C. Sauer Pechelbronn
Maison des Services et des Associations
Tania SORGIUS
1 Rue de l'Obermatt
67360 DURRENBACH

Si vous ne pouvez pas imprimer les documents pour les signer, il vous sera demandé de venir les signer dès la réouverture des structures.

Merci de votre compréhension durant cette période particulière où nous mettrons tout en œuvre pour répondre à vos demandes malgré le confinement.

L'équipe de Direction des Périscolaires de Sauer Pechelbronn